

PROCES VERBAL de la REUNION du 5 avril 2022

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Nelly BENEDICK, Colette STELLJES, Christine LEGUET, Danielle BRUVRY, Geneviève MOULINIER,
Mrs Jean-Luc LAMOUREUX, Adrien EYMERI, Dominique SAINT AVIT.

Absent excusé : Adrien EYMERI.

Secrétaire de séance : Geneviève MOULINIER.

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 20 h 35.

Les élus sont invités à se prononcer sur le dernier compte rendu, un erratum leur a été transmis afin de corriger comme suit :

➤ Délibération sur les travaux du Pontarit n° 2022-045

Sur la commune de Flaujagues, trois accès à la rivière doivent être aménagés. Concernant le Pontarit, il est retenu un devis de SARL GEFVAD qui s'élève à 2 950 € HT soit 3 540 € TTC.

Les élus valident le devis à l'unanimité.

Le compte rendu est validé et le registre signé.

➤ Délibération sur le taux des taxes foncières n°-2022

En 2021, les taux ont été augmentés, Mme le Maire suggère qu'ils ne soient pas modifiés cette année.

Les taux des taxes se répartissent ainsi :

Taxe foncière (bâti) 32,34%
Taxe foncière (non bâti) 56,34%.

L'assemblée se prononce POUR à l'unanimité

➤ Délibération pour le vote du budget prévisionnel

Mr BATAILLE 1^{er} Adjoint, présente les grandes lignes du budget 2022 :

La section de fonctionnement s'élève à 664 348,85 €,

L'excédent de fonctionnement est de 242 208,85 €,

Le virement de la section de fonctionnement vers la section investissement est de 139 582,29 €,

Les dépenses en 2021 s'élevaient à 371 015,48 €, en ce qui concerne les recettes, le solde des titres émis en 2021, était de 462 886,43 €.

Mr le Conseiller aux décideurs publics confirme la stabilité des recettes du chapitre 74, composé des aides de l'état (DGF) ou des compensations (taxe professionnelle).

Section investissement :

Le total de la section investissement s'équilibre à 319 057,22 €.

Les dépenses : le solde des dépenses en 2021 était de 122 803,10 €.

Les annuités d'emprunt continuent de baisser, l'annuité de 2022 s'élevant à 132 66,90 €.

En ce qui concerne les recettes :

Le total des titres émis en 2021 était de 99 83,33 €.

Mme le Maire soumet le budget au vote des élus ; l'assemblée se prononce POUR à 9 voix.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix.

➤ Délibération pour le vote des subventions 2022 aux associations

Une somme globale de 3 850 € est affectée et répartie entre les diverses associations :

- Club du sourire	450€
- Gym 2000	450€
- Comité des fêtes	1550€
- Transition au fil de l'eau	200€
- Rowing Club	150€
- Arts Loisirs Traditions	450€
- ACCA	400€
- As aide éducation	150€

La différence de 50 € pourra être allouée en cours d'année après délibération du Conseil Municipal.

Le tableau est approuvé à l'unanimité.

Mr le Conseiller aux décideurs publics présente son analyse de la situation comptable de Flaujagues :

- une CAF (capacité auto-financement) brute en augmentation constante depuis 2018, passage de 32 131 € en 2018 à 94 120 € en 2022.
- la CAF (94 120 €) et les recettes d'investissement (32 533 €), permettent de financer les dépenses d'équipement (113 680 €) et augmenter le fonds de roulement de 12 974€.
- La trésorerie disponible au 31/12/2021 est de 236 140 €, en augmentation par rapport à 2020 (183 328 € et en 2019 (131 399 €).

L'endettement global est de 47040€, 11% des produits réels de fonctionnement.

La commune de Flaujagues fait partie de celles qui sont les moins endettées.

La séance est levée à 22 h 32.